MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 01 60 59 03 03
Email :atda.pole2@gouv.bj / secatdapole2@gmail.com
IFU :4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

MARCHE DE TRAVAUX

MAEP
ATDA-AS-BN-2KP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 18/11/2026
Nom. HAMADOU
Prénoms Soumaila
Signature,

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Émis le : ...20...../...11...../2026

Pour les travaux de :

CONSTRUCTION DE 16 BATIMENTS TYPES D'ELEVAGE AU PROFIT DES ELEVEURS MODERNE DE POULETS DE CHAIR

REFERENCE SIGMAP	T_DAI_124350
GESTION	2026
AUTORITE CONTRACTANTE	Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2
SOURCE DE FINANCEMENT	Budget National
IMPUTATION BUDGETAIRE	PNDF VL (037001008 000359001000000 1 0424 6413)

BON A LANCER
CCMP - ATDA AS-BN - 2KP

NOVEMBRE 2026

BON A LANCER

CCMP - [illegible] AS-BN - 2KP

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES
Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE PÔLE 2.

Objet : Construction de 16 bâtiments types d'élevage au profit des éleveurs moderne de poulets de chair.

BON A LANCER
CCMP - ATDA AS-BN - 2KP

Référence SIGMAP : T_DAI_124350.

Avis n° : 16 /T/2026/ATDA2/DG/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 20/11/2026

Identification de la procédure : *Appel d'Offres Ouvert National (AOON)*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 (ATDA 2) **Version N°1** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le 08 mai 2026.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 (ATDA 2) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2026, des fonds du Budget National afin de financer le Programme National de Développement de la Filière "**Viande lait**" et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « ***Construction de 16 bâtiments types d'élevage au profit des éleveurs moderne de poulets de chair*** ».

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 (ATDA 2) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction de 16 bâtiments types d'élevage au profit des éleveurs moderne de poulets de chair.**

Les travaux sont répartis **en trois (03) lots** intitulés comme suit :

- **Lot 1 : Construction de quatre (04) bâtiments types d'élevage au profit des éleveurs moderne de poulets de chair : deux (02) dans le Pôle 2 et deux (02) dans le Pôle 5 ;**
- **Lot 2 : Construction de quatre (04) bâtiments types d'élevage au profit des éleveurs moderne de poulets de chair dans le Pôle 4;**
- **Lot 3 : Construction de huit (08) bâtiments types d'élevage au profit des éleveurs moderne de poulets de chair dans le Pôle 7.**

NB : Un candidat peut soumissionner pour chacun des lots un (01), deux (02) et trois (03) ou l'ensemble des lots et peut être attributaire d'un (01), de deux (02), de trois (03) ou de l'ensemble des lots dès qu'il remplit les capacités techniques et financières requises.
Aucune variante technique n'est prise en considération. Par contre, les variantes relatives aux délais d'exécution sont prises en compte par un ajustement aux fins d'évaluation des offres conformément au taux d'ajustement fixé dans le présent dossier d'appel d'offres.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
   a. *Pour les anciennes entreprises*

➢ *Capacité technique et expériences :*

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises installée en République du Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ou génie rural, prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts. **« Valable pour chacun des trois (03) lots » ;**

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours (2026) avec satisfaction en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant :

Lot 1 et 2 : au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de: **Vingt trois millions huit cent trente quatre mille sept cent quarante six (23 834 746) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de: **Quarante sept millions six cent soixante neuf mille quatre cent quatre vingt onze (47 669 491) FCFA HT**

Lot 3: au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de: **Quarante sept millions six cent soixante neuf mille quatre cent quatre vingt onze (47 669 491) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant minimum de: **Quatre vingt quinze millions trois cent trente huit mille neuf cent quatre vingt deux (95 338 982) FCFA HT.**

Ces expériences spécifiques doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant les montants en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.)**« Valable pour chacun des trois (03) lots » ;**

NB Les attestations de bonne fin d'exécution et les procès-verbaux de réception doivent être en copies légalisées auprès d'un tribunal.

- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des **lots,** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun des **lots,** qu'il dispose pour la réalisation des travaux les matériels prévus à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

➢ *Capacité financière :*

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

Ces exigences ci-dessous énumérées sont cumulatives :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023), un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal à : **Cinquante-neuf millions cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-quatre (59 586 864) F CFA hors taxes** pour chacun des **lots 1 et 2** et de **cent dix-neuf millions cent soixante-treize mille sept cent vingt-huit**
- **(119 173 728) Francs CFA hors taxes pour le lot3.** Joindre les **états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023),** présentés par l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI). La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copie légalisée. **« Valable pour chacun des trois (03) lots ».**
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquides ou pourrait bénéficier de crédits bancaires autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Dix-neuf millions soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-seize (19 067 796) francs**

CFA pour chacun des lots 1 et 2 et de : Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (38 135 592) francs CFA pour le lot 3.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et d'expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises installée en République du Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ou génie rural, prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts. **« Valable pour chacun des trois (03) lots » ;**

- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun **des trois (03) lots ci-après : lot 1 ; lot 2 et lot 3,** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel d'encadrement dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification ;
- Le soumissionnaire devra prouver pour chacun **des trois (03) lots ci-après : lot 1 ; lot 2 et lot 3,** qu'il dispose pour la réalisation des travaux le matériel prévu à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Capacité financière :**

Ces exigences ci-dessous énumérées sont cumulatives :

BON A LANCER
CCMP - ATDA AS-BN - 2

- Les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ainsi que leur bilan d'ouverture. Joindre la page de certification d'un membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en originales ou en copies légalisées. **« Valable pour chacun des trois (03) lots » ;**
- Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels couvrant le marché à hauteur d'un montant minimum de : **Soixante-et un millions huit cent soixante-quinze mille (61 875 000) F CFA** pour chacun des **lots 1 et 2** et de **cent vingt-trois millions sept cent cinquante mille (123 750 000) F CFA pour le lot3 ».**

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins : **Dix-neuf millions soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-seize (19 067 796) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 et de : Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (38 135 592) francs CFA pour le** lot 3, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de : **Cinq (05) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour chacun des trois (03) lots.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA Pôle 2 E-mail : prmpatda2@gmail.com et prendre connaissance de documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76

41 05, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..20./..11.../**2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05, Email : prmpatda2@outlook.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics, quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05, Email : prmpatda2@outlook.com au plus tard le 15/.12./ 2026 à 10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion de l'ATDA 2 sise dans l'enceinte de la direction générale de l'ATDA 2, quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin Tél (+229) 01 97 76 41 05, le 15/12/2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent soixante-seize mille six cent quatre-vingt-quinze (476 695) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 et de : Neuf cent cinquante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix (953 390) Francs CFA pour le lot 3.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Kandi, le 20 / 11 / **2026**

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD DU BORGOU NORD ET 2AP (ATDA AS-BN-2KP)
La PRMP

Arnaud BOCO ADIKALE
La Personne Responsable des Marchés Publics